

La Coopération dans le Pas-de-Calais, la richesse des pratiques



ess 62
Economie Sociale et Solidaire



L'autre volonté
d'entreprendre

Pas-de-Calais
Le Département

Le terreau favorable : La diversité des acteurs et la multiplicité des pratiques (contractualisation, participation citoyenne agissant en proximité de territoire ou de filière).

EDITO DU PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

La coopération entre les forces vives économiques est maintenant reconnue grâce à la loi sur l'économie sociale et solidaire.

Ce référentiel présente la capacité des acteurs de ce département à innover et développer de l'intelligence collective pour partager, échanger des compétences, mailler le territoire et faire du département du Pas-de-Calais un espace de développement, de création et de maintien de l'emploi. Il s'agit d'une priorité partagée entre la population, les acteurs économiques et les élus du Pas-de-Calais.

Le référentiel de la coopération des acteurs du département du Pas-de-Calais se présente comme un outil élaboré à partir des pratiques territoriales. Il correspond au reflet, certes non exhaustif, de ce que peut être le dynamisme, lorsque les différentes économies coopèrent dans le respect des uns et des autres et toujours au service de la population.

Cet outil vous permettra de découvrir des exemples concrets de pratiques collectives engagées sur le Pas-de-Calais, sources d'inspiration pour l'émergence de coopérations nouvelles.

EDITO DES PARTENAIRES

Dans un monde où l'économie capitaliste est dominante, les structures de l'économie sociale et solidaire se démarquent par leur action socialement responsable. Toutefois, prises en étau entre des logiques économiques et sociales, ces structures tentent de trouver leur équilibre face à cette dualité.

Si la simplification administrative est un des leviers qui permettrait de faciliter cet équilibre, la mutualisation, le regroupement, la collaboration entre les structures du département sont des modes de coopération qui peuvent soutenir leur viabilité.

Les acteurs de l'atelier « harmonisation et simplification administrative », ont souhaité recenser et consigner dans un livret ces pratiques inspirantes. Cette démarche est comparable, pour reprendre l'image d'Henri DESROCHE, à un marcheur dans la nuit, sur un petit chemin de la forêt. Pour se guider, la lanterne éclaire un halo autour de ses pieds. La difficulté serait en effet insoluble si, pour la résoudre, le marcheur s'arrêtait pour gesticuler, lanterne à bout de bras... La gesticulation est fatigante et dérisoire : il y gagne quelques centimètres de halo. Mais le halo, tel quel, est suffisant pour avancer d'un pas, et ce nouveau pas est suffisant pour un autre halo. Un halo, un pas. Un pas, un halo. Et ils se facilitent l'un l'autre.

Nous espérons à travers ce livret éclairer modestement ce premier pas sur le sentier de l'économie sociale et solidaire.

SOMMAIRE

Pour coopérer, quels acteurs mobiliser ?	p.09
Pourquoi et comment coopérer ?	p.10
Les collectivités, acteurs de la coopération	p.16
Les exemples de pratiques collectives sur le département	p.17
La mutualisation	p.17
Le partenariat de projets	p.20
Le collectif d'acteurs ESS	p.24
Les regroupements d'acteurs ESS, entrepreneurs classiques, collectivités	p.29
La structure d'appui, initiateur de coopération	p.36
Bibliographie	p.37

Rapport d'Activité 2012 Conseil départemental – p. 14-15

Le CDESS est une instance consultative qui conduit sa réflexion dans le cadre de la stratégie de développement définie par l'Assemblée départementale.

Les missions du CDESS consistent à promouvoir les valeurs de l'ESS, constituer un lieu de dialogue et d'information, favoriser et diffuser la réflexion, formuler des propositions à l'Assemblée départementale.

Il peut être amené à réaliser, à la demande du Conseil départemental, une mission d'expertise sur des sujets spécifiques ou transversaux. Il peut aussi débattre de sa propre initiative de toute question concernant l'ESS. La réflexion du CDESS est organisée sous forme d'ateliers thématiques :

- La démarche progrès ;
- La promotion de l'ESS ;
- L'harmonisation et la simplification administrative ;
- La finance solidaire ;
- La commande publique responsable ;
- L'analyse de la valeur ;
- Sport et ESS.

L'atelier « harmonisation et simplification administrative » du Conseil départemental de l'économie sociale et solidaire du département du Pas-de-Calais (CDESS), a pour vocation de recenser les bonnes pratiques des acteurs de l'ESS.

Les acteurs de l'atelier ont relevé l'intérêt de favoriser les formes de coopération entre les structures (ex : mutualisation, regroupement, collaboration...).

Ces modes de coopération ont pour ambition, d'une part de permettre aux structures de dégager du temps administratif au profit du cœur de métier et de l'activité, et d'autre part de soutenir la viabilité des structures par le développement de projets de territoires structurants.

Afin de favoriser le développement de coopération entre acteurs sur le Département, et d'en définir les opportunités et les conditions de réussite, le groupe de travail a souhaité créer un guide des pratiques de coopération pour aider les structures de l'ESS à déterminer l'écosystème favorable à la coopération. Cette proposition a été validée lors du CDESS du 18 février 2014.

L'économie sociale et solidaire est définie par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014

comme un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- 1° : un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;
- 2° : une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ;
- 3° : une gestion conforme aux principes suivants :
 - a) les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise ;
 - b) les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées.

POUR COOPÉRER, QUELS ACTEURS MOBILISER ?

Les acteurs de l'ESS du Pas-de-Calais sont invités à mobiliser leurs collectivités : Département, EPCIs, communes qui s'engagent dans un élan favorable à l'essor des coopérations entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'économie classique et qui par leurs actions en faveur de l'ESS lèvent les freins à la «fertilisation croisée»¹ d'un terreau favorable aux pratiques collectives.

La collectivité peut être garante du décloisonnement de l'ESS en impulsant les rencontres multi-acteurs, en favorisant les temps d'échanges d'expériences nécessaires à la prise de connaissance, au fondement de la confiance et du respect entre les acteurs.

La collectivité est à l'interface d'acteurs dédiés à l'ESS que sont :

- les têtes de réseau : CRESS, APES, COORACE...
- les instances de réflexion et d'observation : AVISE, Labo de l'ESS...
- les autres collectivités agissant en ESS via le RTES,
- les outils de financement ESS : Pas-de-Calais Actif, les Cigales...

et d'acteurs de l'économie classique œuvrant au développement économique local

- les chambres consulaires : CCI, Chambre des métiers,
- les agences d'urbanisation,
- les services décentralisés de l'État,
- les organisations syndicales et patronales.

Il est possible de vous faire accompagner dans le processus de coopération.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos collectivités territoriales ou de la mission ESS du Conseil départemental pour être mis en relation avec les acteurs de l'accompagnement agissant sur votre territoire.

¹Centre de ressources et du développement territorial (juin 2014), Développement économique – L'économie sociale et solidaire au cœur des stratégies économiques locales, édition ETD

POURQUOI ET COMMENT COOPÉRER ?



Partager et échanger sur les pratiques et les compétences

Faire des économies budgétaires et être plus fort ensemble face à la raréfaction des ressources

Proposer et organiser une offre commune de services et ou de compétences

Trouver ensemble des solutions moins coûteuses pour la collectivité, être force de propositions et de créativité

Être porteur d'innovations sociales, inventeur de nouveaux systèmes

Être visible et se faire connaître de l'extérieur

Construire des projets basés sur la réciprocité et la participation citoyenne

Pallier le défaut de soutien de sa fédération nationale

LA MUTUALISATION

Structures de même type d'activité qui coopèrent entre elles dans le but de mutualiser les moyens humains et matériels jusqu'à l'aboutissement d'une offre de services commune et ou d'une structure unique.

Pour la plupart des structures engagées dans une démarche de mutualisation, la mutualisation n'est pas l'objectif premier des rencontres.

Les structures se rencontrent prioritairement pour échanger sur leurs pratiques et partager leurs compétences ; elles prennent le temps de se connaître et de se reconnaître avant d'envisager une mutualisation de moyens humains et matériels (ex. : ADDSE Desvres et EHPAD St-Antoine).

Cette mutualisation n'est pas toujours envisagée de manière globale mais scindée par services. Les structures travaillent dans un 1er temps la mutualisation de leurs services administratifs (comptabilité, secrétariat...) avant d'élargir à l'ensemble de leurs autres activités (ex. : AAFP et Vitalité Services Saint-Omer).

Elles se heurtent essentiellement à des problèmes de cadre législatif (conventions collectives différentes...) et aussi organisationnels, structurels (importance des équipes salariées, création d'une entité unique, frilosité des équipes face au changement...).

LE PARTENARIAT DE PROJETS

Structures qui font appel à des partenaires publics et/ou privés pour développer des projets communs. La coopération est fonction de l'objet de l'action. Elle est définie à l'avance (via les objectifs du projet) et dans le temps (durée de l'action commune).

Pour les structures engagées dans le partenariat de projet, la coopération coule de source. Elle s'enclenche automatiquement au démarrage du projet.

Les projets sont co-construits sur des logiques de réciprocité et de participation de l'ensemble des parties prenantes (du porteur aux bénéficiaires en passant par les financeurs, les prestataires, les bénévoles...).

Les associations culturelles (Droit de Cité, Espace 36) fonctionnent sur cette logique de partenariat et n'envisagent pas de projets sans coopération entre les acteurs. Les partenaires sont des collaborateurs et les projets sont, dès le départ, co-construits.

Les collaborations s'étoffent tout au long du processus de partenariat et les partenaires peuvent y être associés à tout moment.

C'est le terme du projet qui met fin au partenariat ; celui-ci pourra ensuite être recomposé sur une autre action, pour réaliser d'autres objectifs.

LE COLLECTIF D'ACTEURS ESS

Les acteurs de l'ESS se rencontrent pour se connaître et se reconnaître à travers des valeurs communes. Les rencontres peuvent aboutir :

- au développement d'une action commune à l'ensemble des membres du collectif (ex. élaboration d'un outil de communication,...)
- au développement d'actions ponctuelles entre certains membres du collectif (ex. du partenariat de projets).

Les collectifs d'acteurs ESS s'organisent à l'initiative d'un animateur (chargé de mission d'une tête de réseau, chargé de développement territorial d'une collectivité, une structure d'appui, initiateur de coopération...) pour favoriser les échanges entre les acteurs de l'ESS sur leur territoire, leur donner une visibilité et travailler à se faire connaître des autres acteurs économiques et de la société civile.

Ils peuvent ensemble être force de propositions et de créativité, porteurs d'innovations sociales, inventeurs de nouveaux systèmes.

L'animateur est garant de l'organisation et de la régularité des rencontres. Il est le lien entre les acteurs et « porte » la dynamique du collectif d'acteurs. De ces rencontres se développent des projets collectifs ; la plupart d'entre eux s'appuient sur l'organisation du mois de l'ESS (chaque mois de novembre).

Ces rencontres collectives vont, pour certains, être à l'origine de développement de partenariats ponctuels de type partenariats de projets.

LES REGROUPEMENTS D'ACTEURS ESS, ENTREPRENEURS CLASSIQUES, COLLECTIVITÉS

Les acteurs économiques se regroupent autour d'un objectif commun et se structurent pour développer les activités qui permettent d'atteindre l'objectif.

Ces initiatives de regroupement d'acteurs économiques se mettent en place soit à l'initiative d'un animateur (chargé de mission d'une tête de réseau, chargé de développement territorial d'une collectivité...), soit à l'initiative d'un des acteurs du groupe. Généralement ces acteurs se regroupent autour d'une thématique commune. Dans le Pas-de-Calais, les thématiques abordées sont l'éco-énergie, l'éco-rénovation, l'alimentation...

Les acteurs sont motivés par la mise en œuvre et l'organisation d'une offre de services globale et adaptée aux sollicitations du marché. La diversité des acteurs est alors évidente afin de multiplier l'offre de compétences et de combiner les forces.

Si les 1^{ères} rencontres sont informelles et chronophages, elles permettent de faire connaissance, de consolider un objectif commun et aboutissent généralement à un projet de structuration de la coopération. Structuration qui consolide le groupe et offre la possibilité d'engager des projets économiques structurants, d'obtenir une reconnaissance institutionnelle et de solliciter des moyens financiers (PC3E est constitué en association, TOERANA Habitat est une SCIC²).

A cette typologie s'ajoute un 4^{ème} type d'acteur de la pratique collective. Il en est le facilitateur :

La structure d'appui, initiateur de coopération

Structure d'accompagnement des dispositifs de mise en œuvre de la coopération entre acteurs sur un territoire. Elle peut être privée ou publique.

Elle est l'animateur du groupe, le facilitateur de la mise en relation. Son rôle va consister à faire se rencontrer l'ensemble des acteurs du territoire susceptibles de partager un intérêt économique ou sociétal identique, à organiser les rencontres et leur suivi, à animer les réunions...

²SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif ; sous forme de SA (Société anonyme) ou de SARL (Société anonyme à responsabilité limitée), la SCIC respecte les principes coopératifs.

POURQUOI ET COMMENT COOPÉRER ?

	La mutualisation	Le partenariat de projets	Le collectif d'acteurs ESS	Les regroupements d'acteurs ESS, entrepreneurs classiques, collectivités
L'initiateur de la rencontre	Les directeurs des structures du même secteur d'activité.	Le porteur du projet.	Le chargé de mission du réseau des acteurs de l'ESS, le chargé de développement territorial local, la structure d'appui initiateur de coopération.	Le chargé de mission du réseau des acteurs de l'ESS, le chargé de développement territorial local, la structure d'appui initiateur de coopération, un porteur de projet ESS et ou un entrepreneur.
Le motif de l'engagement dans la démarche	Des échanges de pratiques, partage de compétences – Envie de se connaître.	Un objectif d'action à atteindre : organisation du qui fait quoi, comment ?	Des échanges de pratiques, partage de compétences – Envie de se connaître.	Des échanges de pratiques, partage de compétences – Envie de se connaître – Favoriser le développement économique local.
Le processus constructif				
Organisationnel	Des rencontres régulières (1 fois par trimestre à 1 fois par mois) sur une durée d'au moins un an.	Des rencontres planifiées en fonction du développement de projet et sur la durée de l'action.	Des rencontres régulières (1 fois par trimestre).	Des rencontres régulières (1 fois par trimestre) sur une durée minimale de 2 ans.
Structurel	De la mutualisation des moyens avant de s'engager sur de la mutualisation de ressources humaines.	Des conventions de partenariats peuvent être signées pour formaliser les rôles de chacun.	Des comptes-rendus de rencontre pour acter des engagements pris.	Des comptes-rendus de rencontre pour acter des engagements pris.
Taille	Le nombre d'acteurs reste identique ou se réduit.	Le partenariat s'étoffe en fonction des besoins de l'action.	Le nombre d'acteurs ESS varie et peut être très irrégulier.	Le nombre et la diversité des acteurs augmentent.
Le résultat	La mutualisation des moyens matériels et humains pouvant aboutir à la création d' une structure unique.	La réalisation du projet.	Le développement d'un projet commun à l'ensemble des acteurs ou des partenariats spécifiques.	La structuration du collectif pour s'engager dans une démarche économique commune.

Faciliter la coordination des dispositifs

- Être facilitateur et créateur de liens via les territoires
- Aider à la structuration des groupes
- Impulser la mobilisation citoyenne

Offrir des temps d'échanges et de partage

- Proposer des temps et terrains de partages d'expériences, d'échanges de pratiques entre acteurs

Impulser la coopération pour la rendre systématique

- Favoriser les actions élaborées en collectif en bonifiant les actions collectives
- Permettre la consolidation et la pérennisation des dispositifs
- Etablir un protocole de coopération, d'expertise et de compétences via la co construction et les C.P.O.M¹
- Favoriser l'achat raisonné en ESS
- Appuyer techniquement le développement des projets (prêt de locaux...)

Outiller et rendre visible

- Capitaliser, valoriser les effets des expériences collectives
- Promouvoir des actions qui soient des exercices à la réussite, des exercices à l'envie de continuer ensemble sur des projets plus complexes
- Travailler autour d'un indicateur de richesse humaine
- Être relais d'information inter-collectivités
- Proposer une communication générale

¹C.P.O.M : Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens

LA MUTUALISATION



Maison des services publics de la Communauté de communes du canton de Fauquembergues



Légende



Structure



Secteur d'activités



Couverture territoriale



Origine de la démarche



Composition, structuration, gouvernance



Enjeux de la démarche collective



Travailler ensemble c'est



Contact



ADDSE - EHPAD St-Antoine Desvres



Services à la personne



Communauté de communes de Desvres-Samer (31 communes) – Lumbres et Marquise



La nécessité de reconstruire et de réorganiser une structure d'aide à la personne autour d'un projet d'accompagnement global de la personne âgée



Être complémentaire

Se connaître

Partager des savoirs faire

Mutualiser les compétences indispensables à la gestion complexe des structures d'aujourd'hui

Une révolution dans les esprits



A terme n'envisager qu'une seule structure



Créer un parcours d'accompagnement globalisé de l'utilisateur entre les trois prises en charge proposées par les SAAD, SIAD, EHPAD.



Tél : 03.21.92.24.08
www.addse.fr
www.mrstantoine.fr

AAFP Boulogne - AAFP St-Omer - Vitalité Services St-Omer



Services à la personne



Le Boulonnais et l'Audomarois



Des contraintes financières à l'origine d'une recherche d'économies structurelles



En 2015, une association unique regroupant tous les services ; Association avec une présidence tournante pour ne pas perdre les identités originelles



Se regrouper pour être plus fort

Avoir des valeurs communes

Bâtir pour être mieux

Mutualiser les moyens pour renforcer la capacité financière

Se connaître

Avoir confiance

Avoir un objectif commun

Sortir de la routine

Innovier



Constituer une structure avec :

- un pôle accueil performant en sachant répondre ou réorienter les demandes d'aides des usagers
- un pôle chargé de secteur : accompagnement des familles et des personnes âgées ou en situation de handicap
- un pôle comptabilité



Tél : 03.21.38.28.47
aafp.saintomer@orange.fr

LE PARTENARIAT DE PROJETS

Légende



Structure



Secteur d'activités



Couverture territoriale



Origine de la démarche



Composition, structuration, gouvernance



Enjeux de la démarche collective



Travailler ensemble c'est



Contact



Droit de Cité - Billy-Montigny



Association culturelle



Communautés d'agglomération
Lens-Liévin, Artois-Comm, Hénin-Carvin



Une structure intercommunale associative
composée de 21 communes adhérentes



L'intérêt est autant porté sur le faire que sur le résultat.

Les projets se construisent avec les communes en fonction de l'environnement global.

L'enjeu est de faire de la coopération dès le plus petit niveau : faire participer les habitants à la démarche projet : participer à de l'aventure humaine, culturelle et solidaire.



Droit de Cité est une structure intercommunale de développement culturel œuvrant avec 30 communes qui touchent à l'année plus de 30 000 personnes sur 3 thématiques : livres - lecture, musique et arts de la rue à partir desquelles sont développés des projets intercommunautaires dans lesquels sont associées de 2 à 28 communes.

Droit de Cité est un incitateur de coopération et crée les conditions pour que ça se fasse.



Faire attention à comment on va travailler, avec qui, de quelle manière on sensibilise ? On y va ensemble.

Laisser la possibilité aux gens de se positionner, de faire les choses. Chacun participe à son niveau.



Tél : 03.21.49.21.21
direction@droitdecite.com
www.droitdecite.com



Espace 36 - St-Omer



Centre d'art associatif



Audomarois, Pas-de-Calais
et Nord Pas-de-Calais



Espace 36 est un lieu de création et de diffusion de l'art contemporain axé sur la médiation auprès des publics. Acteur local de l'économie sociale et solidaire, il est structure relais en ingénierie culturelle.

A la fois professionnel acteur et bénéficiaire des actions qu'il mène. Elles ne sont pas délocalisables, car réalisées à 80% en lien avec les ressources du territoire.



La réciprocité
L'enrichissement



Les collaborations avec les artistes, le public, les autres structures culturelles, les professionnels du territoire, les collectivités, les bailleurs sociaux... se mettent en place et sont fonction de la thématique abordée.

La méthode de travail de l'Espace 36 est basée sur la réciprocité, c'est-à-dire que toutes les actions sont en lien avec une méthode d'échanges, de partages entre les acteurs professionnels (les artistes, le public, les partenaires professionnels).



Tél : 03.21.88.93.70
espace36@free.fr
<http://espace36.free.fr>



Légende



Structure



Secteur d'activités



Couverture territoriale



Origine de la démarche



Composition,
structuration,
gouvernance



Enjeux de la démarche
collective



Travailler ensemble
c'est



Contact



Association des paralysés de France Nord Pas-de-Calais



Handicap



Prouver qu'il y a des modèles économiques nouveaux à développer et amener les directeurs des antennes régionales de l'APF à être innovants et force d'imagination. Offrir un chantier formation, une vitrine de l'accessibilité aux artisans.

Être singulièrement différent dans l'approche de l'accessibilité des personnes. Rompre l'isolement de la personne en situation de handicap et lui redonner une utilité sociétale.



Communauté d'agglomération
de Saint-Omer



Le partenariat est construit autour de :

- APF sur de la gestion
- Renaissance sur de l'expertise
- CAPEB sur du financement de l'aménagement
- Communauté d'agglomération de Saint-Omer (CASO) sur du fonctionnement
- Agence régionale de santé Nord Pas-de-Calais (ARS) dans le cadre du Contrat local de santé (CLS)
- Chambre régionale de l'ESS (CRESS) sur de l'accompagnement de projet : « comment s'ouvrir sur la cité ? »
- La personne en situation de handicap locataire partie prenante du dispositif en qualité de relais formation



Renaissance, une association de l'Eure, qui a développé des logements thérapeutiques étapes entre l'hospitalisation de longue durée et le retour au domicile, a interpellé l'APF Nord Pas-de-Calais qui cherchait à expérimenter des nouvelles formes d'hébergement plus participatives, plus citoyennes et plus inclusives et a proposé de monter le projet sur Saint-Omer.



Tél : 03.20.20.97.65
herve.lherbier@apf.asso.fr
<http://apfnpc.fr>



M.A.H.R.A. le Toit



CHRS - ACI



Communauté d'agglomération
de Saint-Omer



Partenariats construits au fil des années avec les institutions en charge des dispositifs de réinsertion professionnelle, avec les entreprises classiques, les structures ESS du territoire...



Collaborer pour améliorer
l'accompagnement des usagers



Développer des projets communs :

Préparation du mois de l'ESS

L'accompagnement des personnes en difficultés dans une optique de parcours implique de fait un travail de partenariat.

Montrer que les bénéficiaires sont aussi des acteurs qui participent au développement de leur environnement

Valoriser le travail et les compétences par les activités développées renforcer le caractère d'utilité sociale



Tél : 03.21.39.56.69
thierry.tabary@mahra-letoit.fr
<http://mahra-letoit.fr>

LE COLLECTIF D'ACTEURS ESS

Légende



Structure



Secteur d'activités



Couverture territoriale



Origine de la démarche



Composition, structuration, gouvernance



Enjeux de la démarche collective



Travailler ensemble c'est



Contact



Collectif des 7 Vallées



Multi secteurs



Pays des 7 Vallées



20 acteurs ESS agissant sur le Pays de 7 Vallées
3 à 4 rencontres par an

Une co-animation des rencontres par l'agent PLDE³ du Pays des 7 Vallées et le chargé de mission de l'APES (Acteurs Pour une économie solidaire)



Aboutir à la mise en place d'un volet ESS au sein du PLDE et écrire une stratégie.
La 1ère étape a été destinée à consolider le collectif ESS et à fidéliser la participation des acteurs.



Une rencontre sur la thématique ESS avec les élus du territoire



Parvenir à créer un lien solide inter-structures



Tél : 03.21.06.77.77
f.mariage@paysdes7vallees.fr
http://paysdes7vallees.fr



Collectif Artois Insertion



Insertion par l'activité économique



Pays de l'Artois



Gagner du temps
Multiplier les réseaux

Partager les connaissances
Mettre au pot commun

Sortir de la logique de concurrence
Être dans la complémentarité

Adopter une logique commune
Être force de propositions

Réfléchir ensemble sur nos difficultés et construire ensemble des propositions de réponses



Pas de structure juridique propre au collectif composé de 7 Ateliers et Chantiers d'Insertion du Pays d'Artois : REGAIN Arras, AIDERA Arras, Le Coin familial Arras, Les restaurants du cœur 62 BI Beaurains, EVE Ecourt Saint-Quentin, AIR Ervillers, BRIF Bapaume.



Le besoin de travailler sur des thématiques particulières (gestion, finances, rarefaction des subventions...) et la mise en œuvre d'un DLA collectif pour formaliser et permettre les rencontres.

Très vite la nécessité de réaliser quelque chose de réalisable qui soude le collectif. Un travail autour d'un plan de communication pour le collectif est alors engagé.



Promouvoir le secteur, les activités et les résultats des ACI

Mutualiser des moyens et des compétences

Développer des projets et des structures d'insertion sur le territoire

Imaginer les actions futures au bénéfice des populations



Tél : 03 21 73 57 96
ddembski-lecoinfamilial@orange.fr
www.lecoinfamiliale.fr

³PLDE : Plan local de développement économique. « En région Nord Pas-de-Calais, chaque PLDE a vocation de développer un volet ESS dont les actions viseront à garantir une animation locale et la sensibilisation aux valeurs de l'ESS, l'observation et la production de connaissance, la mise en cohérence et la mutualisation des ressources ou encore le soutien à la création d'activités. »
Avisé – (janvier 2011)

⁴Le Dispositif Local d'Accompagnement est un soutien de proximité aux associations engagées dans la voie de la pérennisation des emplois - source Pas-de-Calais Actif Rapport Activités 2013

Légende



Structure



Secteur d'activités



Couverture territoriale



Origine de la démarche



Composition,
structuration,
gouvernance



Enjeux de la démarche
collective



Travailler ensemble
c'est



Contact



Le club des A.I. de l'agglomération de Lens



Insertion par l'activité économique



Communautés d'agglomération
Lens-Liévin, Hénin-Carvin



Pas de structure juridique propre au collectif
composé de 5 associations intermédiaires :

APSA Coupd'Main, Lens
SAPIH Insertion, Hénin-Beaumont
AIAAC Courrières
Interaction Liévin

Relais Vermellois, Vermelles
Des rencontres régulières de travail pour
aboutir à la signature d'une charte du Club
des AI (mars 2011)



Au départ (2010), des réunions informelles
par nécessité, pour comprendre comment
les uns et les autres travaillent et
s'organisent par rapport aux activités, à la
gestion des contrats d'insertion, au cadre
juridique des structures.

Puis, au fur et à mesure, est venue l'idée
d'un partenariat un peu plus établi, une
idée de Club des AI avec une volonté de
se faire connaître auprès des partenaires
extérieurs

Pour organiser et formaliser, sollicitation
d'un DLA collectif autour de l'écriture d'une
charte éthique.



La finalité du Club des A.I. de l'agglomération
de Lens est d'être connu et reconnu par
l'ensemble des acteurs du territoire en
remettant l'individu au cœur de l'action et
des valeurs (Respect, Solidarité, Partage).
Le Club des A.I. de l'agglomération de Lens
met en place des objectifs de réalisation
d'actions. Il finalise un objectif avant de
passer à l'action suivante.



Une richesse
• dans le partage

• dans les actions mises en œuvre
La signature d'une charte posant les bases
d'une concurrence intelligente



Tél : 03.21.28.19.34
apsa-jbogaert@nordnet.fr
<http://www.apsacoupdmain.fr/>



Collectif des centres sociaux du Boulonnais



Centres sociaux



Le Boulonnais



Pas de structure juridique propre
au collectif composé de 5 centres :

Centre social Eclaté St-Martin
Centre Audrey Bartier Wimereux
Centre social CAF Boulogne-sur-Mer
Centre social Espace Carnot Le Portel
Centre social d'Outreau

Le collectif est un comité technique
des directeurs.



Être très vite dans l'action
Avoir l'envie de
Se respecter
S'adapter
S'organiser
Choisir

Savoir prendre des décisions communes
Ne pas imposer
Concéder
Accepter de se dévoiler :
*«montrer ce que vous faites
et aussi ce que vous ne faites pas»*
Comprendre les partenaires
pour savoir travailler ensemble

Dissocier coopération de compétition



Se rassembler autour
d'une valeur commune

Être en mesure d'apporter une réponse
collective à la demande institutionnelle

Être reconnu en tant que tel
auprès des institutions

Partager des moyens matériels
et ou humains

Être force de propositions sur le territoire



La volonté de 5 centres sociaux du
territoire du Boulonnais de travailler
ensemble.

La sollicitation d'un DLA collectif pour
bénéficier d'un accompagnement
dans la démarche.



Tél : 03.21.33.29.53
secretariat@cscwimereux.org
<http://cscwimereux.centres-sociaux.fr/>


Conseil local ESS Artois-Ternois


Multi secteurs


Ternois et Arrageois


200 acteurs de l'ESS du territoire
Artois - Ternois
3 à 4 rencontres par an
Une animation par l'AFP21


Un rassemblement de l'ensemble des
réseaux et acteurs de l'ESS pour apprendre
à se connaître et donner lieu à de
nouveaux partenariats


Tél : 03.21.51.17.15
afp2i@afp2i.fr
<http://afp2i.com/>


Redonner l'envie aux acteurs de
« rêver à nouveau », d'innover



**LES REGROUPEMENTS D'ACTEURS ESS,
ENTREPRENEURS CLASSIQUES, COLLECTIVITÉS**


**Organisation de filière : achats en circuits courts
Pays de la Lys Romane**


Filière agricole
et commande publique responsable


Pays de la Lys Romane



Les producteurs se sont constitués en
Groupement d'intérêt économique (GIE) et
les institutions travaillent à la création d'une
dynamique territoriale entre les acteurs :
EPCI, Collèges, Conseil départemental afin
d'organiser les achats répondant à la com-
mande publique responsable.



La mise en relation des partenaires de la
restauration collective et des acteurs du
monde agricole pour :

- Développer les circuits courts alimentaires
dans la restauration collective
- Travailler à la faisabilité d'un atelier de
transformation des produits frais sur le
territoire
- Lutter contre le gaspillage alimentaire



La volonté des élus des 2 EPCI du Pays de la
Lys Romane :
Communautés de communes Artois-Lys
et Artois-Flandres de développer l'offre
de produits locaux via la mise en place de
paniers paysans pour les particuliers



Être prêt à s'investir dans un projet
et à se structurer



Tél : 03.21.56.41.41

Légende



Structure



Secteur d'activités



Couverture territoriale



Origine de la démarche



Composition,
structuration,
gouvernance



Enjeux de la démarche
collective



Travailler ensemble
c'est



Contact

Légende



Structure



Secteur d'activités



Couverture territoriale



Origine de la démarche



Composition, structuration, gouvernance



Enjeux de la démarche collective



Travailler ensemble c'est



Contact



Eco-Habitat Loos-en-Gohelle



Eco rénovation



Communautés d'agglomération
Lens-Liévin, Hénin-Carvin



Agir en faveur de la performance énergétique et l'utilisation de ressources éco-responsables
Réunir les partenaires économiques, institutionnels,... dans la réalisation comme dans la conception des projets de réhabilitation



Mutualiser les compétences pour développer les techniques nouvelles de l'éco-habitat
Favoriser la réponse collective aux appels d'offre pour permettre aux PME locales de s'engager dans les projets



Collectif en cours de construction
Des rencontres régulières animées par l'APES pour structurer une coopération entre acteurs locaux (entreprises et associations, réseaux d'acteurs, organismes de formation, structures d'insertion par l'activité économique, institutions) : ACT Environnement, Cigale, Habitat et Développement, APSA, IEP Vie Active, PACT 62, APES, CD2E, Ville de Loos-en-Gohelle, Conseil départemental 62



Volonté de réunir l'ensemble des partenaires publics, privés et habitants



Tél : 03 21 13 06 80
a.lucas@cd2e.com



Eco-Quartier Les Alouettes Bruay-la-Buissière



Développement économique



Communauté d'agglomération
Artois-Comm



La direction du développement économique de la communauté d'agglomération Artois Comm, la direction culturelle de la ville de Bruay-la-Buissière et l'Office du tourisme collaborent pour ensemble réfléchir à un projet.



Rendre attractif le quartier en proposant la création d'activités autour :
d'un espace dédié à la création, au test, à l'hébergement et au développement d'activités relevant de l'ESS;

d'un espace dédié à l'exposition et à des ateliers d'artisanat d'art valorisant les artistes locaux et régionaux. Et privilégiant la notion de réemploi d'objets ou de déchets.



Le cabinet d'études et de conseil spécialisé en développement durable et en économie sociale et solidaire Extracité a été sollicité pour étudier le diagramme fonctionnel d'une programmation de coopération économique sur l'éco-quartier.
Le projet est en cours de construction.



Pouvoir s'appuyer sur la collectivité qui a un rôle de facilitateur et d'animateur de la démarche collective




Tél : 03.21.61.49.00
deveco@artoiscomm.fr




Bou'Sol, monnaie locale du Boulonnais


 Développement économique

 Communauté d'Agglomération du Boulonnais, Communautés de communes de Desvres-Samer, Terre des Deux -Caps


-  Des problématiques de territoire existantes :
- maintien du commerce de proximité,
 - accessibilité – mobilité – attractivité du centre ville,
 - développement du e-commerce,

qui ont incité les élus à soutenir l'idée de « pourquoi ne pas créer une démarche de coopération pour permettre la synergie entre les acteurs (acteurs publics, décideurs locaux, entreprises de l'économie classique et acteurs de l'économie sociale et solidaire) du territoire ? »

 La structure porteuse : Association de promotion de la monnaie citoyenne du Boulonnais (APMC) est de statut associatif sans président. Les décisions sont prises collégalement par un collectif de gestion constitué de 8 représentants issus des 3 collèges d'acteurs de 9 personnes (les solistes = les consommateurs, les prestataires = les commerçants, les acteurs locaux = les collectivités locales, le Crédit municipal, les acteurs économiques, les structures de proximité, les réseaux de l'ESS...). Le principe 1 homme = 1 voix est respecté et toutes les décisions sont discutées en collectif.

 Relocaliser les échanges au service du développement économique local. Privilégier une consommation respectueuse de l'Homme et de la nature, et favoriser des choix plus responsables. En engageant une réflexion et des réponses globales :

- au développement économique durable en s'appuyant sur la dynamique de la monnaie locale Bou'Sol.
- à la préservation du commerce de proximité en développant une plate-forme marchande du e-commerce boulonnais.

 Faire partie d'un collectif, d'un réseau d'acteurs locaux
Partager des valeurs fortes, une responsabilité collective


 Tél : 03.21.10.36.36
scauwet@agglo-boulonnais.fr
<http://www.bou-sol.fr/>



Toerana Habitat, coopérative d'artisans du bâtiment

 Région Nord Pas-de-Calais


 Coopérative d'artisans du bâtiment

 Un projet individuel qui au fur et à mesure a été partagé avec A Petits PAS, URSCOP, Fédération Scop BTP, Sarl Floret, 4 clubs Cigales, Autonomie et Solidarité.


Un soutien de la Région Nord Pas-de-Calais, à la mise en place de la coopération et un accompagnement de l'URSCOP.

Un modèle économique issu de l'exemple de la coopérative Cabestan, coopérative de bâtisseurs, basée en Isère depuis plus de 10 ans.

Un FIDESS a permis de prendre le temps nécessaire au montage du projet et a facilité le travail à mener avec la Fédération des SCOP, la coopérative Cabestan et Grands ensemble.


 Création d'une SCIC permettant d'élargir la capacité des associés : 4 Clubs Cigale, 1 entreprise locale du bâtiment, A Petits Pas, 1 comptable, Autonomie et Solidarité.


Au fur et à mesure, l'entrée et la prise de capital par les entrepreneurs et la possibilité de rembourser les Clubs Cigale.

 Faire découvrir aux nouveaux entrants tous les bénéfices humains, techniques, financiers de la coopération entre professionnels.

Promouvoir, favoriser, appuyer les coopérations en interne.

Proposer aux entrepreneurs une mutualisation de services : contrat d'assurance, soutien comptable, appui au pilotage d'activités, proposition de formations professionnelles et sensibilisation aux nouvelles écotechnologies.

 La coopération évolue, elle n'est pas un lien à vie.
Etre interdépendant
Ne pas subir
S'enrichir les uns des autres

 Tél : 06.30.65.08.00
contact@toerana-habitat.fr
www.toerana-habitat.fr

Légende

 Structure

 Secteur d'activités

 Couverture territoriale

 Origine de la démarche

 Composition, structuration, gouvernance

 Enjeux de la démarche collective

 Travailler ensemble c'est

 Contact



PC3E Nord Pas-de-Calais



Energies renouvelables



Régions Nord Pas-de-Calais, Picardie



Promouvoir auprès des collectivités et des entreprises un modèle de développement des énergies renouvelables soit par la fourniture et l'achat d'électricité qui favorisent des sociétés de production ou par des associations qui vont permettre à des structures de produire de l'énergie verte avec des modèles économiques différents intégrant l'implication des citoyens

Fédérer les citoyens autour d'un projet commun
Communiquer et échanger entre les membres du pôle
Travailler ensemble sur des projets communs, co construits



Ne pas être en concurrence
Etre libre

Le développement de chacune de nos structures passe aussi par le développement des autres.

La coopération n'est pas une contrainte mais c'est quelque chose en plus.



Une rencontre d'acteurs - porteurs de projet, lors d'un petit déjeuner « énergies renouvelables et citoyens » organisé par l'APES en janvier 2010. L'idée était de se présenter, de faire connaissance.

3 structures en projet : Bâtisseurs de l'Économie Solidaire, Enercoop et SOLIS. L'APES a fait le lien.



Un pôle en phase de développement qui a créé une association autour d'un noyau dur de 5 structures :

- Association SOLIS développeur de centrales photovoltaïques citoyennes
- Association EnergETHIC concrétisation de projets d'investissements collectifs et citoyens en production d'électricité renouvelable
- Enercoop Nord Pas-de-Calais - Picardie, fournisseur d'électricité 100 % renouvelable
- Bâtisseurs d'Économie Solidaire : développement d'éco-activités, de production d'énergies vertes dans l'objectif de convertir une friche industrielle
- Cohérence Energies propose une offre globale autour de l'efficacité énergétique et de l'approvisionnement locale par les énergies

Les autres membres du pôle sont :

Toerana Habitat (coopérative d'artisans), CapVent (études d'installations d'éoliennes individuelles), Coopérative Baraka (fabrique de biens communs via un restaurant bio dans un bâtiment éco construit), GECCO (valorisation des huiles de friture), A Petits Pas (développeur de pratiques allant vers le développement durable et la mise en valeur de la ruralité), CIGALES (investisseurs citoyens)

Le pôle, animé par un chargé de mission de l'APES, se réunit au moins une fois par trimestre autour d'échanges d'informations, et de synergies possibles.



Tél : 03 62 27 97 50
www.enercoop-npdc.fr
Tél : 03 21 47 76 17
energetic@mailoo.org
contact@asso-solis.fr
www.asso-solis.fr



Communauté de Communes de la Région d'Audruicq



Une alliance d'origine : Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, Terre d'Opale (économique), Angès Jardins (social) et le regard bienveillant du Pays.

Terre d'Opale est une plateforme de production et de diffusion de produits locaux, bio et solidaires, issus de fermes locales. Ce regroupement de productions permet de diffuser des paniers de légumes et fruits issus de l'agriculture biologique sur le littoral de Dunkerque à Boulogne et son arrière-pays.

Un projet de partage du pilotage de Terre d'Opale avec le Réseau des jardins de Cogne pour faire ensemble un grand Terre d'Opale inter départemental Nord Pas-de-Calais.

Etre suffisamment grand pour être vivable économiquement.



Tél : 03 21 34 08 42
http://terredopale.fr



Eco pôle alimentaire de la région d'Audruicq



Circuits courts alimentaires



L'entrepreneuriat solidaire est le fruit de rencontres humaines, d'inter relations, de particularités de vie qui, associées, impliquent des alliances.

Une expérience de la coopération ancienne, de longue date pour les fondateurs des 2 structures : Terre d'Opale et Angès Jardins.

La coopération des thématiques, l'écologie et le social, a fondé l'idée de coopération des acteurs.



Faire coopérer deux notions : l'écologique et le social.

Faire coopérer des acteurs de l'insertion par l'économie avec des problématiques de gestion des milieux.

L'objectif de l'éco-pôle alimentaire est de permettre le développement de nouvelles initiatives économiques et sociales caractérisées par l'agro-rural.



La saine lecture de la notion d'autonomie comme une prise de conscience « ça je ne peux pas le faire mais l'autre peut le faire alors comment pouvons-nous avancer ensemble ? »

La nécessité d'être exigeant dans ses relations avec l'autre.

Avoir le courage de se dire les choses face à face de manière constructive. Retrouver la dimension de fraternité dans la co-fraternité : « je veux que tu existes ».

Un désir de dire à l'autre « je veux que tu vives, je veux que tu sois » Ensemble on peut !

Légende



Structure



Secteur d'activités



Couverture territoriale



Origine de la démarche



Composition, structuration, gouvernance



Enjeux de la démarche collective



Travailler ensemble c'est



Contact

LA STRUCTURE D'APPUI, INITIATEUR DE COOPÉRATION

Légende



Structure



Secteur d'activités



Couverture territoriale



Origine de la démarche



Composition,
structuration,
gouvernance



Enjeux de la démarche
collective



Travailler ensemble
c'est



Contact



GALILÉE



Appui aux acteurs du développement du territoire



Accompagnement des porteurs de projets en économie sociale et solidaire sur l'Audomarois par la mise en œuvre d'une étude économique classique et un travail sur l'utilité sociale et la place du projet dans son environnement, la réunion des collaborateurs nécessaires et le montage financier (hybridation des ressources).

Soutien des collectivités locales dans l'élaboration de leurs stratégies de territoire. Lien entre les porteurs de projets qui repèrent les besoins sociaux et la collectivité qui demande des diagnostics territoriaux nécessaires à la construction de sa politique d'actions. La collectivité a un rôle clé à jouer en impulsant les actions de l'économie sociale et solidaire et en facilitant la réalisation des projets.

En qualité de structure d'accompagnement, GALILÉE se situe à la fois à l'émergence de dynamiques collectives et comme membre de celles-ci.



Tél : 03 21 88 17 66
galilee.arques@wanadoo.fr
www.galilee-asso.fr



Communauté d'agglomération de Saint-Omer



Animateur de collectifs composés d'acteurs de la société civile constitués à l'initiative ou non de la collectivité. Faire se rencontrer les opérateurs de la société civile : associations, responsables de CCAS, habitants... A raison de 2 à 3 rencontres par an.



Mettre en lien, favoriser les échanges et aboutir à l'émergence de projets collectifs. Faciliter la prise de parole, l'émergence de questionnement sur la prise de décision collective.



Prendre le temps
Avoir envie
Se mettre en mouvement, en dynamique

Remerciements

Ce livret est le fruit de la coopération entre les membres de l'atelier « harmonisation et simplification administrative » du Conseil départemental de l'ESS, et les partenaires de l'ESS du Département. Nous remercions chacun d'avoir donné de son temps et de ses expériences pour la réalisation de cet outil.

Bibliographie

Quelques références bibliographiques pour guider vos recherches et appuyer la réflexion.

Articles, études, travaux de recherche

Alternatives économiques, La fabrique de l'innovation sociale, n°62, juin 2013

Alternatives économiques, Pour une autre économie, n°46bis, novembre 2010

Alternatives économiques, Regards d'économistes sur l'économie sociale et solidaire, n°63 bis, octobre 2013

L'Atelier, le centre régional de l'économie sociale et solidaire d'Île de France, le carnet de chantier « quelle coopération économique pour dynamiser nos territoires ? », décembre 2013

J. Candau, Pourquoi coopérer, Revue d'ethnologie de l'Europe, mars 2012

ETD, le centre de ressources du développement territorial, Développement économique – l'économie sociale et solidaire au cœur des stratégies économiques locales, Ed. ETD, juin 2014

Pas-de-Calais Actif, Rapport Activités, 2013

RTES, Les rôles des collectivités locales dans les dynamiques de PTCE, Repères, 2014

Ouvrages

N. Alter, *Donner et prendre – La coopération en entreprise*, Ed. La Découverte, 2013

H. Sibille, « *La voie de l'innovation sociale* », Ed. rue de l'échiquier, Paris, 2011

Liens

APES Nord Pas-de-Calais, <http://apes-npdc.org/>

AVISE, <http://www.avise.org/>

Les Cigales Nord Pas-de-Calais, <http://www.cigales-npdc.org/>

COORACE, <http://www.coorace.org/>

CRESS Nord Pas-de-Calais, <http://www.cressnpdc.org/>

Le Labo de l'ESS, <http://www.lelabo-ess.org/>

Pas-de-Calais Actif, <http://pasdecalaisactif.com/>

RTES, <http://rtes.fr/>

Crédits

Rédaction : CG62 - Line Pruvost

Illustration couverture : Aymeric Ghoris

Photographies : CG62 – Yannick Cadart

Conception et impression : CG62 – Imprimerie départementale

ess 62
Economie Sociale et Solidaire



L'autre volonté
d'entreprendre

www.ess62.fr



Pas-de-Calais
Le Département

L'ÉCONOMIE

SOCIALE &

SOLIDAIRE

Le choix des valeurs !